

Quelques dispositifs et personnes ressources :

❖ Parmi les professionnels de l'Éducation Nationale :



DISPOSITIF D'ÉCOUTE SOCIALE DES FAMILLES

Le réseau des professionnels de service social de l'académie vous accompagne

Un accueil et une écoute pour répondre à toutes vos questions, relevant du service social élèves



Une mise en relation vers les services et partenaires compétents



Un repérage des situations d'élèves les plus fragiles afin de prévenir le décrochage scolaire, les problématiques socio-éducatives, les situations de protection de l'enfance...

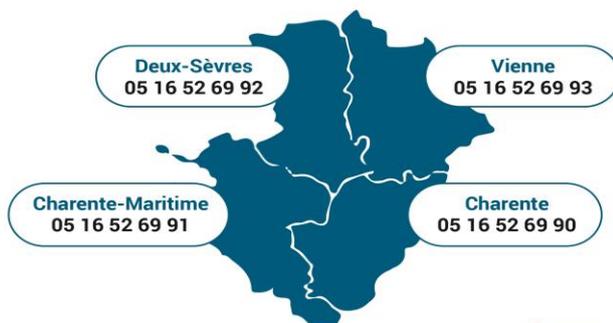


Un accompagnement spécifique, complémentaire à celui déjà mis en place pour l'élève au sein de son école ou établissement scolaire



Une plateforme d'écoute dans chaque département

du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h



CORONAVIRUS COVID-19

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

❖ CMPEA (Centre Médico-Psychologique, pour les Enfants et Adolescents)

Pour Marennes et Oléron
Permanence téléphonique : 05 46 08 28 93

❖ CMP (Centre Médico-Psychologique) A partir de 18 ans

Permanence téléphonique :
St Pierre d'Oléron : 05 46 85 85 05
Marennes : 05 46 85 23 43

❖ Cellule d'Urgence Médico-Psychologique 17 (CUMP17)

Permanence téléphonique avec un seul et unique numéro pour l'ensemble du département: **06 45 31 77 44**

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

« Elle s'adresse à la population générale, aux endeuillés, et aux soignants. »

« Ces permanences ne remplacent aucunement les services d'urgences. Nous avons pour missions: d'écouter, soutenir, identifier des symptômes cliniques si ils existent et de réorienter les personnes si nécessaire (médecins, psychologues, associations...). »

Pour toutes questions: cump17@ch-jonzac.fr

❖ Centres de Planification et d'Education Familiale(CPEF)

- Permanence téléphonique générale (sage femme ou médecin)

Du Lundi au vendredi : 9h-18h

- Secteur nord département : **05 17 83 42 51**
- Secteur sud département : **05 46 39 60 63**

- Permanence téléphonique par une **Conseillère Conjugale et Familiale** :

Indications : difficultés dans les relations affectives, sexuelles, familiales, difficultés dues au confinement, entretiens pré/post IVG...

Lundi 15-18h mardi 9h-12h mercredi 15h-18h jeudi 15h-18h vendredi 15h-18h

Un seul numéro téléphonique pour tout le département: **05 46 39 60 64**

❖ Les professionnels de l'association Tremplin 17 :

Un problème d'addiction (alcool, cannabis, drogues diverses, jeux...) pour soi ou un proche, ou seulement pour des questions :

Permanence téléphonique : 07 55 58 89 52

<https://tremplin17.fr/votre-situation/addict/>

❖ MDAJA : Maison des Adolescents et des Jeunes Adultes



« Pour cela il vous suffit de nous envoyer un mail avec votre prénom (ou un pseudo) et votre contact téléphonique ou numérique (mail : mdaja.larochelle@orange.fr).

L'intervenant de permanence ce jour-là vous recontactera entre 10h à 17h. »

www.maisondesadolescents17.fr

Nous vous invitons à suivre nos informations et nos publications sur notre page FB, ainsi que sur les réseaux sociaux via la coordination du dispositif « Promeneurs de Net 17 ».

❖ Fil santé jeunes

www.filsantejeunes.com

Tel : 0800 235 236 Anonyme et gratuit

❖ Des n° nationaux :

Contre les violences conjugales et intrafamiliales :

Tel : 3919 : Violences femmes info

Ou le 114 par SMS, pendant le confinement uniquement (normalement destiné aux personnes sourdes et malentendantes).

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Protection de l'enfance :

Tel : 119 : Enfance en danger